



**Demandeur :**

Nom Prénom : \_\_\_\_\_  
Licence FFME : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_  
mail : \_\_\_\_\_

**Objet du déplacement** (événement, date, lieux) :

Lieux de départ : \_\_\_\_\_ Lieux d'arrivée : \_\_\_\_\_

Etapes (si nécessaire) :

Nombre de km (fournir justificatif) :

**Montant de la prise en charge demandée = nbr km x 0.55€ =**

Valideur : \_\_\_\_\_  
Fonction Duros : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

(Si modification après le déplacement)

**Montant de la prise en charge actualisée :**

(A signer par valideur)

Date et signature demandeur : \_\_\_\_\_

Notice :

- La demande de prise en charge doit être validée avant le déplacement. Elle peut être actualisée après le déplacement.
- Les justificatifs sont des cartes type mappy ou google maps indiquant le nombre de km.
- Les remboursements kilométriques des frais de déplacement sont réservés aux encadrants accompagnateurs et uniquement en cas de covoiturage. Ils sont fixés à 0.55 € du km. Les frais complémentaires ne seront en conséquent pas remboursés hors autoroute (carburant...). Les parents accompagnant leur enfant sur une compétition ne sont pas pris en charge. Merci de fournir les tickets d'autoroute.
- Les valideurs sont : président, président adjoint, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint. Le valideur ne peut être demandeur.